MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS AVEC LE PARLEMENT

BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice

C A B I N E T

COMPTE RENDU DU CONSEIL DES MINISTRES

(MC-RP N°030-2020)

Rémis Fulgance DANDJINOU

Ouagadougou, le 23 octobre 2020

Le Conseil des ministres s'est tenu à Ouagadougou,

le vendredi 23 octobre 2020,

en séance ordinaire, de 09 H 15 mn à 10 H 20 mn,

sous la présidence de

Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE,

Président du Faso, Président du Conseil des ministres.

Il a délibéré sur les dossiers inscrits à son ordre du jour,

procédé à des nominations

et autorisé des missions à l'étranger.

I. DELIBERATIONS

I.1. AU TITRE DE LA REFORME DES INSTITUTIONS ET DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION, LE CONSEIL A ADOPTE SEPT (07) RAPPORTS

Pour le compte du ministère de l'Economie, des finances et du développement :

- **une ordonnance** portant autorisation de ratification de l'accord de financement relatif au crédit n°6739-BF et au don n°D691-BF, conclu le 26 août 2020 entre le Burkina Faso et l'Association internationale de développement (IDA), pour le Programme de financement de la politique de développement du commerce régional de l'énergie en Afrique de l'Ouest-Burkina Faso.

Le montant du financement de l'Association internationale de développement est composé d'un crédit de **27 000 000 d'Euros** soit **17 710 839 000 F CFA** et d'un don de **21 900 000 Droits de tirages spéciaux (DTS)** soit **17 301 000 000** de **F CFA**.

Ce financement permettra d'accroître le commerce régional de l'électricité en vue de renforcer la sécurité énergétique et de réduire le coût de l'électricité.

- **une ordonnance** portant autorisation de ratification de l'accord de prêt conclu le 23 septembre 2020 à Ouagadougou entre le Burkina Faso et la Banque Arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA), pour le financement de l'opération de réponse urgente pour affronter la pandémie de la COVID-19.

D'un coût global de **15,6 millions USD**, soit environ **9,469 milliards** de **F CFA**, ce financement permettra de renforcer le système de santé de notre pays par l'équipement de laboratoires, des salles d'opération des Centres hospitaliers universitaires (CHU) et des Centres hospitaliers régionaux (CHR) et d'accroître la surveillance et le contrôle de la propagation de la pandémie.

- **une ordonnance** portant autorisation de ratification de l'accord de don n°D684-BF conclu le 28 septembre 2020 à Ouagadougou entre le Burkina Faso et l'Association Internationale de Développement (IDA) pour le financement additionnel du Projet d'amélioration de l'accès et de la qualité de l'éducation (PAAQE).

D'un montant de **100 millions USD**, soit environ **56 milliards** de **F CFA**, ce financement à travers le PAAQE, permettra d'accroître l'accès à l'éducation préscolaire, à l'enseignement secondaire et d'améliorer la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage dans notre pays.

- **une ordonnance** portant autorisation de ratification de l'accord de prêt conclu le 13 octobre 2020 entre le Burkina Faso et la Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO (BIDC) pour le financement partiel du projet de réalisation de vingt-sept (27) systèmes d'Adductions d'eau potable (AEP) dans les régions de la Boucle du Mouhoun et des Hauts-Bassins au Burkina Faso.

Le coût total de ce projet est estimé à **10 millions USD** hors taxes et hors douanes soit **5,5 milliards** de **F CFA**. La BIDC contribue à hauteur de 94% soit **9,4 millions USD**, environ **5,170 milliards** de **F CFA** et l'Etat burkinabè à hauteur de 6% soit **600 000 USD**, environ

330 millions de **F CFA**. Ce financement contribuera à l'accès à l'eau potable des populations des villages dans les régions de la Boucle du Mouhoun et des Hauts-Bassins non retenues par le Programme d'approvisionnement en eau potable et à l'assainissement (PAEA).

- **une ordonnance** portant autorisation de ratification de l'Accord de facilité de crédit à l'Exportation conclu le 29 septembre 2020 entre le Gouvernement du Burkina Faso et **UNICREDIT BANK AUSTRA AG** pour le financement du Projet de construction et d'équipement d'un centre de radiothérapie pour le traitement du cancer à Bobo-Dioulasso.

D'un montant de **14 658 465 Euros** soit **9 615 322 726 F CFA,** ce financement est destiné à la construction d'un centre de radiothérapie pour le traitement du cancer à Bobo-Dioulasso qui permettra le dépistage et la prise en charge complète des cas de cancer les plus prévalents au Burkina Faso.

- **un décret** portant autorisation de perception de recettes sur les prestations liées à la réalisation des tests COVID-19 des voyageurs internationaux au départ et à l'arrivée aux points d'entrée du Burkina Faso.

L'adoption de ce décret permet de compenser la charge de l'Etat dans le financement des mesures prises dans le cadre de la lutte contre la maladie à coronavirus et de se conformer aux dispositions de l'article 12 de la loi organique n°073-2015/CNT du 06 novembre 2015 relatives aux lois de finances.

- **un rapport** relatif à la location de bâtiments au profit de l'Administration.

Le Conseil a marqué son accord pour la location de cinq (05) bâtiments dont un (01) à usage de logement au profit du Secrétaire général de la province du Sanguié et quatre (04) à usage de bureaux au profit de l'Administration.

I.2. AU TITRE DE LA DYNAMISATION DES SECTEURS PORTEURS POUR L'ECONOMIE ET L'EMPLOI, LE CONSEIL A ADOPTE

Pour le compte du ministère des Transports, de la mobilité urbaine et de la sécurité routière :

- **un rapport** relatif à un appel d'offres international n°2019-001/PM/SG/MOAD du 25/03/2019 après pré-qualification pour les travaux de construction du nouvel aéroport international de Ouagadougou-Donsin : Lot 2 A - chaussées aéronautiques : balisage catégorie II, assainissement et clôture OACI.

Le Conseil a marqué son accord pour l'attribution du marché au **Groupement d'entreprises SOGEA SATOM/KHARAFI**, pour un montant global de **soixante-dix-neuf milliards six-cent cinquante-cinq millions cent trente-quatre mille neuf cent soixante-dix (79 655 134 970) F CFA TTC**, avec un délai d'exécution de trente (30) mois calendaires.

Le financement est assuré par la BID, la BADEA, le FSD, le FKDEA, l'OFID et le budget de l'Etat.

III. NOMINATIONS

III. NOMINATIONS DANS LES FONCTIONS INDIVIDUELLES

AU TITRE DU MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE, DE LA DECENTRALISATION ET DE LA COHESION SOCIALE

Sont nommées préfets de département les personnes dont les noms suivent :

- Monsieur Cheick Alassanne **KIRAKOYA, Mle 105 275 X,** Secrétaire administratif, Département de Boussouma, Province du Boulgou, Région du Centre-Est ;

- Monsieur Moumouni **KERE, Mle 71 783 R**, Secrétaire administratif, Département de Boudry, Province du Ganzourgou, Région du Plateau-Central ;

- Monsieur Drissa **OUEDRAOGO, Mle 220 558 Z**, Secrétaire administratif, Département de Nasseré, Province du Bam, Région du Centre-Nord ;

- Monsieur Arouna **NAPON, Mle 103 909 H**, Secrétaire administratif, Département de Kyon, Province du Sanguié, Région du Centre-Ouest ;

- Monsieur Boenzemwende Emmanuel **OUEDRAOGO, Mle 324 494 P,** Secrétaire administratif, Département de Niego, Province du Ioba, Région du Sud-Ouest ;

- Monsieur Souleymane **IRA, Mle 83 876 J,** Secrétaire administratif, Département de Nako, Province du Poni, Région du Sud-Ouest ;

- Madame Sog-byer Jacqueline **PARE/DA**, **Mle 304 107 W,** Administrateur civil, Département de Sindou, Province de la Léraba, Région des Cascades ;

- Monsieur André **LANKOANDE, Mle 238 017 X,** Administrateur civil, Département de Ouahigouya, Province du Yatenga, Région du Nord ;

- Monsieur Arouna **BAZI, Mle 279 339 M,** Secrétaire administratif, Département de Karangasso-Vigué, Province du Houet, Région des Hauts-Bassins.

Le Ministre de la Communication et
des Relations avec le Parlement,
Porte-parole du gouvernement

Rémis Fulgance DANDJINOU
Officier de l'Ordre national